

L'éducation à la carrière : une évaluation critique du programme-cadre de l'Ontario

André Samson et Nicola Gazzola, Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

Un nouveau programme-cadre d'orientation et formation au cheminement de carrière est en vigueur en Ontario depuis 1999. Cet article procède à une évaluation critique du cours GLC20, c'est-à-dire le seul cours obligatoire de tout le programme-cadre du secondaire. Plus particulièrement, les auteurs visent à déterminer si les contenus d'apprentissage proposés dans ce cours correspondent au stade de développement vocationnel d'un élève de 10^e année.

L'ÉDUCATION À LA CARRIÈRE : UNE ÉVALUATION CRITIQUE DU PROGRAMME-CADRE DE L'ONTARIO

La grande majorité des systèmes scolaires des pays industrialisés offre un programme d'éducation à la carrière (OCDE, 2004). La province de l'Ontario n'échappe pas à cette importante tendance. En 1999, son ministère de l'Éducation publiait un nouveau programme-cadre intitulé *Orientation et formation au cheminement de carrière* (ministère de l'Éducation et de la Formation, 1999). Ce programme-cadre est en vigueur depuis sa date de parution et il remplace celui qui avait été introduit en 1984.

L'objet de cet article est de procéder à une évaluation critique de ce nouveau programme-cadre. Plus particulièrement, notre attention se porte sur le cours GLC2O intitulé *Exploration des choix de carrière, 10^e année* (ministère de l'Éducation et de la Formation, 1999). La motivation de notre choix s'appuie sur le fait que ce cours est le seul cours obligatoire de tout le programme-cadre d'éducation à la carrière. Les autres cours sont optionnels et ne sont que très rarement offerts par les conseils scolaires francophones de l'Ontario. À notre avis, il est préférable d'accorder toute notre attention à l'unique (ou presque) cours qui présente aux élèves francophones de l'Ontario la réalité du marché du travail et favorise le choix d'une carrière.

L'évaluation critique proposée vise à répondre à la question suivante : Est-ce que les contenus d'apprentissage de ce cours sont adaptés au développement vocationnel d'un élève de 10^e année? Cette question est fondamentale, car il s'agit de vérifier si les contenus d'apprentissage de ce cours répondent aux besoins spécifiques de cette clientèle particulière et s'ils sont de nature à soutenir leur processus de cheminement vocationnel.

Afin de répondre à la question de recherche, nous procéderons de la manière suivante. D'abord, nous décrirons notre grille d'évaluation, puis dans un second temps nous procéderons à l'évaluation du cours GLC2O.

LA GRILLE D'ANALYSE DU COURS GLC2O

Nous croyons que notre question de recherche est fondamentale, car les contenus d'apprentissage doivent être pertinents et de nature à favoriser l'orientation scolaire et professionnelle de l'élève. Et surtout, ils doivent tenir compte des différents stades de son développement vocationnel.

Or, le programme-cadre de l'Ontario n'indique pas s'il est structuré en fonction d'un modèle développemental. En Amérique du Nord, plus de 50 % des programmes-cadres ne seraient pas élaborés en fonction d'une logique interne clairement définie qui articulerait tout le déroulement de l'éducation à la carrière durant les études secondaires (Macdonald et Sink, 1999).

À l'inverse, le programme-cadre du Québec est construit en fonction d'une approche théorique de nature développementale. Il s'agit de la séquence de développement vocationnel. Cette séquence se divise en quatre tâches qui sont : l'exploration, la cristallisation, la spécification et la réalisation. Tout le programme-cadre d'éducation à la carrière fut élaboré en tenant compte de ces différentes tâches associées au choix et au développement vocationnel (Leclerc, 2001; Pelletier et Bujold, 1984).

Compte tenu de l'absence d'une logique développementale clairement nommée et décrite, il est impossible d'évaluer le cours GLC2O en fonction de son propre modèle théorique. Ce modèle aurait ordonné la présentation des contenus d'apprentissage d'après les stades de développement vocationnel de l'élève.

Mais, notre question demeure et, pour y répondre, il faut utiliser une approche théorique ayant été retenue par une autre juridiction. Notre choix s'arrête justement sur le modèle adopté par

le programme-cadre d'éducation à la carrière du Québec.

Plusieurs raisons motivent cette décision. D'abord, cette approche de la séquence de développement vocationnel est utilisée depuis plus de 20 ans dans les écoles du Québec. Ce modèle a été élaboré par des chercheurs de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval (Leclerc, 2001; Pelletier et Bujold, 1984) et il s'appuie, en partie, sur les travaux de Super (1980). Il s'agit donc d'un modèle nord-américain, mais élaboré dans un contexte francophone.

Notre démarche permettra d'évaluer le cours GLC2O en fonction d'un modèle théorique ayant fait ses preuves. Nous serons ainsi en mesure de déterminer si les contenus d'apprentissage respectent les exigences du processus de développement vocationnel d'un jeune de 10^e année.

LA SÉQUENCE DE DÉVELOPPEMENT VOCATIONNEL

L'exploration

Au début des études secondaires, le programme-cadre québécois accorde la priorité à *l'exploration* (Pelletier et Bujold, 1984). Durant ces deux premières années, le jeune explore les différents domaines d'activités. À cet âge, c'est l'époque des possibilités, de l'imaginaire et de l'identification à des modèles. Ainsi, le jeune peut s'imaginer dans différents rôles ou situations. Il s'agit d'une époque où le jeune est encore plus ou moins réaliste, impressionnable et instable. Graduellement, il commence à se percevoir comme un acteur de sa vie : quelqu'un qui peut influencer la direction de son existence.

Cristallisation

En troisième année du secondaire, le programme-cadre d'éducation à la carrière du Québec met l'accent sur l'accomplissement de la tâche de la *cristallisation* (Pelletier et Bujold, 1984). À ce stade de son développement, le jeune tend à opter en faveur d'une orientation générale qui fait écho à

son identité. Il est aussi en mesure de prendre une certaine distance par rapport à lui-même, c'est-à-dire qu'il remet en question les choix et les valeurs qui l'inspirent. Il commence à établir des liens entre les réalités du marché du travail et ses propres orientations. Toutefois, cette réflexion est large et elle ne se limite pas à quelques professions bien déterminées.

Cette tâche de la *cristallisation* est en lien avec l'image de soi que le jeune développe graduellement. Ainsi, le jeune construit, précise les contours de son image personnelle. Par conséquent, il est plus en mesure de déterminer ce qui lui plaît et ce qu'il aimerait faire. Encore ici cependant, il importe de souligner que son choix se limite généralement à de grands domaines d'activités.

Spécification

En onzième année du secondaire, le programme-cadre d'éducation à la carrière du Québec favorise l'accomplissement de la tâche de la *spécification* (Pelletier et Bujold, 1984). À ce stade de son développement vocationnel, le jeune poursuit l'approfondissement de la connaissance de soi. Il devient non seulement plus conscient de lui-même, mais aussi des réalités qui l'entourent, comme la complexité du marché du travail et ses exigences.

En d'autres termes, le jeune établit un lien entre une vision réaliste de ce qu'il est et une connaissance ajustée de la réalité sociale et économique. C'est à la jonction de ces différentes données qu'il fonde un choix précis et qu'il parvient à établir un équilibre entre ce qu'il désire et ce que la société lui offre. Au terme de cette troisième étape, le jeune devrait normalement arrêter son choix professionnel.

Réalisation

Finalement, avec la tâche de la *réalisation*, c'est-à-dire à la fin du secondaire, l'élève donne forme à son choix (Pelletier et Bujold, 1984). C'est le temps d'élaborer un projet et de l'accomplir. L'actualisation de son choix exige, par exemple, l'élaboration d'un plan afin d'atteindre ses objectifs. Le jeune utilise des habiletés

de nature à mobiliser son esprit d'entreprise, de débrouillardise, de persévérance, de créativité et un certain savoir-faire bien ancré dans la réalité. À cette étape finale, l'aide des intervenants spécialisés dans le counseling d'orientation est souvent nécessaire. Il peut s'agir d'un soutien individuel ou en petits groupes.

En somme, le modèle de la séquence vocationnelle articule les contenus d'apprentissage du programme-cadre d'éducation à la carrière en respectant les phases de développement vocationnel de l'élève. L'accomplissement de chaque tâche s'enchaîne selon une suite logique qui favorise la maturation vocationnelle de l'élève.

ANALYSE DU COURS GLC20 À LA LUMIÈRE DE LA SÉQUENCE DE DÉVELOPPEMENT VOCATIONNELLE

Les contenus d'apprentissage du cours GLC20 ont d'abord été synthétisés afin d'en faciliter l'analyse. Puis, ils ont été regroupés selon les quatre thèmes fondamentaux du processus d'orientation (Herr, Cramer et Niles, 2004). Ces aspects sont : la connaissance de soi, la connaissance du monde scolaire, la connaissance du marché du travail et l'habileté à établir une jonction entre les différents savoirs acquis dans le cours. Nous en ajoutons un dernier soit : la connaissance de la communauté franco-ontarienne. Finalement, dans un troisième temps, tous ces contenus d'apprentissage, regroupés en fonction des cinq thèmes, ont été classifiés selon les tâches de la séquence vocationnelle.

En premier lieu, ce qui se dégage de cette analyse est que le cours GLC20 couvre les quatre tâches de la séquence de développement vocationnel. En d'autres termes, l'élève explore son projet de carrière, il le cristallise, le spécifie et, en fin de compte, le réalise; le tout en moins de 55 heures. Est-ce réaliste comme entreprise? On peut se poser la question. Au Québec, le jeune traverse le même processus tout au long de ses études secondaires, soit en l'espace de cinq ans.

Deuxièmement, il faut souligner que, malgré l'ampleur du cours GLC20, les contenus

d'apprentissage sont surtout axés autour de l'accomplissement de la tâche de la cristallisation. En ce sens, le programme-cadre favorise l'identification des domaines d'activités qui risquent d'intéresser le jeune.

Par exemple, sur le plan de la connaissance de soi, le curriculum prévoit un temps pour l'identification des facteurs qui peuvent influencer le choix vocationnel. Sur le plan de la connaissance du monde du travail et du monde scolaire, le curriculum stipule que le jeune doit développer une connaissance pratique du marché du travail en ciblant des personnes qui œuvrent dans des secteurs qui l'intéressent.

Nous devrions ajouter, enrichir, compléter et offrir aux jeunes des occasions de vivre plus pleinement en français.

Troisièmement, le cours GLC20 insiste passablement sur la tâche de l'exploration. Par exemple, sur le plan de la connaissance du marché du travail, le jeune est invité à explorer les mondes des activités professionnelles et les ressources de son environnement communautaire.

Finalement, le cours GLC20 accorde une importance relative à l'identité franco-ontarienne et à son rôle dans le processus du choix de carrière. Par exemple, le jeune doit identifier les personnalités qui ont particulièrement réussi. Le jeune doit aussi établir un lien entre sa qualité de francophone et le marché du travail.

DISCUSSION

Comme nous le savons déjà, le cours GLC20 est le seul cours obligatoire du programme-cadre d'éducation à la carrière. Ce cours se situe à une

étape charnière du cursus des études secondaires en Ontario. En effet, en 10^e année, l'élève doit faire des choix qui vont orienter son parcours scolaire pour les années futures. Ainsi, selon ses options, l'élève aura accès ou non aux études collégiales ou universitaires. Pour arrêter ses choix, le jeune doit déjà avoir une certaine idée de ses projets de carrière, de ses aptitudes, de ses intérêts et du marché du travail.

Les contenus d'apprentissage du cours GLC2O visent à soutenir le jeune durant tout ce processus de réflexion. La visée de ce cours explique peut-être l'ambition quelque peu démesurée de ce cours. Un survol rapide des résultats démontre bien que l'élève traverse les cinq tâches, et ce, en l'espace de 55 heures. C'est probablement là la principale faiblesse de ce cours. L'élève se trouve, en quelque sorte, parachuté dans un processus de choix de carrière sans avoir reçu de formation préalable.

En effet, notre analyse met en évidence que l'élève explore ses choix, les cristallise, les spécifie et les réalise en un laps de temps relativement court. L'exemple des contenus d'apprentissage qui se rapporte à la connaissance du monde scolaire et du marché du travail est fort éloquent. Un premier contenu d'apprentissage relié à la tâche de l'exploration invite l'élève à explorer le monde des activités professionnelles (exploration). Puis, l'élève passe immédiatement à la cristallisation en ayant à établir la liste des activités professionnelles qui l'intéressent (cristallisation). Finalement, sans avoir réellement à spécifier un choix, l'élève doit identifier les filières scolaires qui correspondent à ses choix de carrière (spécification).

Cet enchaînement des contenus d'apprentissage (exploration, cristallisation et spécification) démontre que le programme-cadre ne tient pas compte du développement vocationnel d'un élève de 10^e année. À ce stade de son développement, le jeune devrait davantage cristalliser ses choix plutôt que d'explorer les avenues de carrière ou les spécifier.

De plus, il est difficile de comprendre comment un élève peut être en mesure de cristalliser ses choix, sans avoir procédé à une véritable exploration de carrière. Ainsi, le titre même du cours GLC2O ne reflète pas réellement sa substance puisque les contenus favorisent surtout la cristallisation des choix et, dans une certaine mesure, la spécification et la réalisation.

Un tel programme est-il réaliste? S'il se limitait à la tâche de la cristallisation, la réponse pourrait être oui. Il semble toutefois quelque peu ambitieux de forcer le jeune à spécifier ses choix et à entreprendre partiellement leur réalisation, et ce, presque du même souffle. Il eut été préférable que le programme-cadre se concentre sur la cristallisation et invite le jeune à déterminer un domaine général d'activités. En imposant une telle limite, le stade de développement vocationnel de l'élève aurait davantage été respecté. Cependant, il appert que les nécessités du cursus des études secondaires ont eu le pas sur les besoins véritables de l'élève.

CONCLUSION

En somme, le cours GLC2O couvre un trop grand nombre de tâches, et ce, en moins de 55 heures. Les contenus du cours sont beaucoup trop nombreux et surtout beaucoup trop variés. Il serait préférable que ce cours se limite à la cristallisation des choix de carrière. Dans un monde idéal, ce cours devrait être précédé d'un cours obligatoire axé sur l'exploration et suivi d'un autre cours obligatoire axé, quant à lui, sur la spécification et la réalisation. Il s'agit là d'un souhait qui risque de se transformer en un cri d'alarme dans les années à venir. Les conditions du marché du travail étant ce qu'elles sont, il est certain que les jeunes de l'Ontario auront besoin d'un programme-cadre d'éducation à la carrière plus étoffé et certainement mieux structuré.

RÉFÉRENCES

- BUJOLD, C. et M. GINGRAS. *Choix professionnel et développement de carrière* (2^e édition), Montréal, Gaëtan Morin, 2000.
- CONSTANTINE, M.G., C.D. ERICKSON, R.W. BANKS et T.L. TIMBERLAKE. « Challenge to the career development of urban and ethnic minority youth : Implications for vocational intervention », *Journal of Multicultural Counseling and Development*, 26 (1998), p. 83-95.
- GAZZOLA, N. et A. SAMSON. *Sustaining quality curriculum in guidance and career education in Ontario*, document non publié, 2003.
- GORDON, T.R. « Comprehensive school health and comprehensive guidance and counseling programs : A call for collaboration », *Canadian Journal of Counselling*, vol. 36, n°1 (2002), p. 49-62.
- GUICHARD, J. « De l'éducation à la carrière à l'éducation à l'humanité : Quelles perspectives pour les approches éducatives au XXI^e siècle? », *Carrièreologie*, vol. 9, n°1 (2003), p. 2-12.
- HOLLAND, J. L. *Making vocational choices : A theory of vocational personalities and work environments* (3^e édition), Odessa, FL, Psychological Assessment Resources, 1997.
- HERR, E. L. « Preparation for the world of work » in B. Hiebert et L. Beranson (Éds.), *Making Waves: Career Development and Public Policy*, essai présenté à l'International Symposium of the Canadian Career Development Foundation, 1999.
- HERR, E.L., S.H. CRAMER et S.G. NILES. *Career guidance and counseling through the lifespan: Systematic approaches* (6^e édition), Boston, Allyn and Bacon, 2004.
- LECLERC, G. « L'approche intégrée en information et orientation : quelques principes directeurs ». in D. Pelletier et coll. (Éd.), *Pour une approche orientante de l'école québécoise*, Québec, Septembre, 2001, p. 33-41.
- MACDONALD, G. et C.A. SINK. « A qualitative developmental analysis of comprehensive guidance programmes in schools in United States », *British Journal of Guidance and Counselling*, vol. 27, n°3, 1999, p. 415-430.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION DE L'ONTARIO. *Orientation et formation au cheminement de carrière : le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année*, Toronto, Ont., Gouvernement de l'Ontario, 1999.
- OCDE. *Orientation professionnelle et politique publique : comment combler l'écart*, Paris, Éditions de l'OCDE, 2004a.
- OCDE. *L'apprentissage tout au long de la vie*, Paris, Éditions de l'OCDE, 2004b.
- PELLETIER, D. et R. BUJOLD. « La séquence de développement vocationnel : exploration — cristallisation — spécification — réalisation » in D. Pelletier, R. Bujold et coll. (Éd.), *Pour une approche éducative en orientation*, Chicoutimi, QC, Gaëtan Morin, 1984, p. 58-75.
- RIVERIN-SIMARD, D. « Le concept de chaos vocationnel : un pas théorique à l'aube du XXI^e siècle? », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 25, n°4 (1996), p. 467-487.
- SUPER, D.E. « A life-span, life-space approach to career development », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 16, n°3 (1998), p. 282-298.